L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 14 JUILLET.

LES INONDATIONS.

Autres détails.

Dépêche spéciale de Toulouse.

Les pluies en Normandie.

Nous empruntons au *Figaro* du 26 juin les renseignements complémentaires qui suivent sur l'inondation dans la Haute-Garonne.

La catastrophe, qui anéantit, pour toute une portion de la France, les espérances d'une récolte magnifique et prochaine, ces morts que l'on compte par centaines, ces milliers de familles sans abri, tout cela a vivement frappé les imaginations et créé un mouvement de solidarité admirable. De toutes parts, des souscriptions s'organisent pour venir en aide aux victimes de l'inondation. La charité publique et la charité privée n'arriveront pas à effacer les traces de cet immense malheur; mais elles assuront en consoler les victimes, avec cette activité généreuse dont notre pays a toujours donné l'exemple.

Le maréchal de Mac Mahon est parti hier soir avec MM. Buffet et de Cissey pour Toulouse et la région que vient de frapper un si immense désastre.

Notre collaborateur Gaston Vassy nous envoie de Toulouse une première dépêche qu'on va lire. Plus loin, nous réunissons les navrantes nouvelles qu'à reçues l'*Agence Havas*. Les journaux de Toulouse et du Sud-Ouest n'ont pu arriver hier à Paris.

Toulouse, 25 juin, 6 h. du soir.

La ligne de Périgueux à Agen étant coupée par l'inondation, j'ai été obligé de revenir par Périgueux et Capdenac, et ne suis arrivé qu'à cinq heures seulement. Ce soir le coup d'œil général est effroyable. La Garonne baisse, mettant à découvert des décombres et des cadavres. La consternation est générale.

Le faubourg Saint-Cyprien, envahi par les eaux, compte 20,000 habitants. Cinq cents maisons se sont écroulées et les autres menacent ruine. Les habitants sauvés par les fourgons d'artillerie et les bateaux ont été recueillis en ville et ont trouvé asile dans les établissements publics transformés en ambulances. Des secours de toutes sortes, argent, linge, vivres, etc., etc., ont été distribués par la mairie.

La souscription publique dépasse déjà 50,000 francs. En tête des listes figurent les noms de MM de Salignac-Fénelon, de Sandrans, de Saint-Gresse, du Bessol, de Lihus, de Toussaint, de Begouen. Les femmes des fonctionnaires dirigent les ambulances. On a immédiatement réquisitionné tous les fiacres pour le transport des victimes.

Hier et ce matin les inhumations ont eu lieu, des fourgons d'artillerie allant prendre quatre-vingt-seize cadavres à l'hospice Saint-Jacques pour les transporter dans l'annexe du cimetière Terre-Cabade. L'inhumation s'est opérée hier soir, à la lueur des torches, et a duré jusqu'à deux heures du matin.

Après avoir terminé cette lugubre besogne, les nombreux fossoyeurs, augmentés des cantonniers et d'artilleurs, ont continué à travailler tout le reste de la nuit, creusant de nouvelles fosses pour les victimes qui seront enterrées aujourd'hui.

On suppose que le chiffre des morts dépassera cinq cents. Jusqu'à vendredi matin, les fourgons en avaient apporté environ 150. Les photographes Provost et Delon sont en permanence au cimetière et font les portraits des victimes. Pour pouvoir arrêter les progrès de la décomposition des tombereaux de chaux sont employés.

Parmi les morts connus, on cite MM. le marquis d'Hautpoul, victime de son dévouement; Wulfard, rapporteur au conseil de guerre; le docteur Brun et sa famille.

Signalons l'inhumation du soldat Reyre, du 23e régiment d'artillerie, mort victime de son dévouement, après avoir sauvé plusieurs personnes.

Le colonel du régiment et tous les officiers s'étaient réunis au bord de la fosse. Le colonel a prononcé quelques paroles émues où nous avons remarqué cette phrase qui a profondément remué l'assistance: "Puisse-t-il recevoir au Ciel la récompense réservée à ceux qui meurent pour le bien de la patrie".

La conduite des troupes et des autorités est au-dessus de tout éloge.—Depuis: les théâtres sont fermés et les courses ajournées.—M. Frutié, huissier à Muret, arrive à l'instant, et nous annonce que cette ville est dans la désolation. Le pont suspendu a été emporté, et les maisons sont effondrées dans toute la longueur du faubourg Garonne. Le sous-préfet de Muret, M. Sabathié Garat, parent de Garat, de la Banque de France, s'est multiplié et mérite les plus grands éloges.

Dernières nouvelles: On nous annonce la destruction complète du village de Roques, dont l'église seule a été préservée.

Le village de Pinsaguel n'est plus qu'un monceau de ruines. Plusieurs personnes sont ensevelies sous les décombres.

Les villages de Justaret, de Carbonne, de Rieux et de Montesquieu ont beaucoup souffert, ceux de Fenouillettes et Ondes sont complètement détruits, moins les églises. M. Barcouda, maire de Grenade-sur-Garonne, où quatre-vingts maisons ont été emportées, s'est distingué en sauvant à lui seul les habitants de deux villages.

L'inondation dépasse la fameuse inondation de 1772.

A demain de nouveaux détails.

GASTON VASSY.

Nous trouvons dans l'*Echo Universel*, les nouvelles suivantes sur l'effet des pluies en Normandie. Le télégraphe nous a appris, malheureusement, que la prolongation de ces pluies avait fait déborder les rivières Tonques et Orbiquet et causé deux millions de dégâts dans le Calvados.

En Normandie, au contraire, ces pluies tardives, loin de causer aucun dégât, ont produit d'excellents résultats.

En maints endroits de la Seine-Inférieure, le sol est maintenant saturé d'eau. On a été si longtemps privé, gêné, que les premières averses ont été accueillies de toutes parts avec joie. Des cultivateurs allaient chercher des provisions à 4, 5 et même 6 kilomètres. On calculait la ration des bestiaux. D'un autre côté, l'herbe ne repoussait pas; les plantes fourragères languissaient et les avoines, les orges, les pois, les jeunes trèfles, dépérissaient.

Aujourd'hui, tout est bien changé: les herbages ont reverdi; les avoines, les orges, etc., etc., ont repris une vigueur qui fait présager une récolte très abondante. Les trèfles seront ce qu'ils sont; on va les couper tels quels: ils sont courts et ne fourniront pas ce qu'on avait prévu en avril, en voyant les tiges si pleines de vie; le froid et la sécheresse en ont arrêté l'essor; toutefois, on peut compter sur un bon regain, car les racines vivaces, à la faveur des dernières pluies, vont fournir une sève vigoureuse que la première végétation n'a point épuisée. De ce côté seulement, il faut l'espérer, sera le revers de la médaille; car les blés tardifs qui ne trouvaient pas dans un sol laissé longtemps à nu un aliment suffisant, épient dans les meilleures conditions. On a tout lieu de croire qu'ils ne le céderont que bien faiblement aux plus vigoureux que la sécheresse et le froid ont retardés au moment de l'épiage.

Pour que le succès de la récolte soit assuré, il ne manquerait qu'une douce température si indispensable pour la floraison. A cette époque de l'année, ce bienfait ne peut être longtemps refusé.

L'ANNIVERSAIRE DU GÉNÉRAL HOCHE.

Versailles, 24 juin, minuit.

Le banquet annuel en l'honneur de l'anniversaire du général Hoche vient d'avoir lieu dans un calme parfait.

Tous les députés de Seine-et-Oise, plusieurs députés de la Seine et d'autres députés républicains y assistaient. M. Feray a prononcé un discours dans lequel il a rappelé le progrès politique accompli depuis l'année dernière. La République de fait est devenue la République de droit.

M. Henri Martin a fait l'histoire de la vie de Hoche, et a été très applaudi.

M. Gambetta a dit que la République était devenue la loi des gouvernants et des gouvernés. "Elle est née de l'accord d'hommes désintéressés qui la considérant comme le seul gouvernement possible, continuent à la soutenir. Les anciens républicains, comprenant ce qui avait pu éloigner autrefois les hommes de la République, et oubliant leurs propres rancunes et leurs anciens préjugés, se sont unis à eux comme à des amis méconnus.

Cet accord subsistera. La République est fondée parce que, pour la première fois, elle est née après avoir vaincu ses ennemis, parce qu'elle s'appuie sur l'honorabilité et l'intelligence des grands noms qui se sont ralliés à elle. La France veut un gouvernement de liberté et de justice. La République seule peut réaliser ce gouvernement.

"La France est démocratique. Elle veut la dissolution pour pouvoir continuer à affermir et à asseoir, maintenant que la République est fondée, le progrès qu'elle comporte. Les élections donneront une République progressive. Les républicains n'ont abandonné aucun de leurs principes, mais ils ont appris, par l'expérience, qu'à chaque jour suffit sa peine et que les progrès doivent venir un à un. Inspirés de cet esprit de sagesse et de modération ils poursuivront, en conséquence, la Révolution de 89 et ses principes, auxquels la France est irrévocablement attachée.

M. Gambetta a terminé en disant que les élections donneront à un gouvernement qui sera la bourgeoisie gouvernant démocratiquement une démocratie.

APPEL
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés, au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venue s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une fonte prématurée des neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux flots déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, sans doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans les villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le fléau ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Cent milles personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur—nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrance de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entr'eux un assez grand nombre de français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et ont constitué un comité qu'ils ont chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane avec la conviction profonde qu'il sera bien accueilli partout.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent malheureusement sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible, au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui parait pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.

Au nom du comité de souscription,

Le président,

FÉLIX LIMET.

Le secrétaire,

J. B. MONDIEGT.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 78;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemot, rue de la Douane No. 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin de Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Renandin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Verguiole, rue Decatur No. 73;
P. Canteruu, rue Bienville No 441;
P. Maroeu, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 164;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No: 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alcistor, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Foucade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 136

Collége Commercial de Dolbear
203......Rue du Canal......203

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 8 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.
26janv—1anMJD

Liste des Récompenses qui seront décernées par l'Association des Cultivateurs-fruitiers des Etats du Golfe, à la 3ème Foire Annuelle, 14, 15 et 16 Juillet 1875.

CLASSE I.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits de toutes sortes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence............ $50
Pour la collection de même nature venant en second ordre........ 30
Idem, venant en troisième ordre.. 15

CLASSE II.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Légumes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence............ $25
Idem, venant en second ordre.... 15
Idem, troisième ordre............ 10

CLASSE III

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fleurs, d'Arbustes et de Plantes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence............ $25
Idem, venant en second ordre..... 15
Idem, troisième ordre............ 10

CLASSE IV.

Pour le plus grand et le meilleur déploiement des genres contenus dans les trois classes ci-dessus en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence............ $50

CLASSE V.

Pour la plus grande et la meilleure collection, soit de Pommes, soit de Poires, soit de Pêches ou de Raisins, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence............ $10
Idem, venant en second ordre...... 5
Idem, troisième ordre............ 3

CLASSE VI.

Pour la plus grande et la meilleure collection soit d'Oranges, soit de Figues, soit de Prunes ou d'autres espèces de fruits cultivés, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence............ $5
Idem, venant en second ordre...... 3
Idem, troisième ordre............ 2

CLASSE VII.

Pour la plus grande et la meilleure collection d'une espèce quelconque de légumes, en prenant en considération l'étendue, la variété, et l'excellence............ $3
Idem, deuxième ordre............ 2
Idem, troisième ordre............ 1

CLASSE VIII.

Pour la plus grande et la meilleure collection d'une espèce quelconque de Fleurs, ou d'Arbustes ou de Plantes, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence. $3
Idem, deuxième ordre............ 2
Idem, troisième ordre............ 1

CLASSE IX.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence............ $25
Idem, deuxième ordre............ 15
Idem, troisième ordre............ 10
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque conservée dans des bocaux, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence. 5
Idem, deuxième ordre............ 3
Idem, troisième ordre............ 2

CLASSE X.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Légumes conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence............ $10
Idem, deuxième ordre............ 5
Idem, troisième ordre............ 3
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque conservée dans des bocaux............ 3
Idem, deuxième ordre............ 2
Idem, troisième ordre............ 1

CLASSE XI.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence............ $15
Idem, deuxième ordre............ 10
Idem, troisième ordre............ 5
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque conservée dans des bocaux............ 5
Idem, deuxième ordre............ 3
Idem, troisième ordre............ 2

CLASSE XII.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits secs, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence............ $10
Idem, deuxième ordre............ 5
Idem, troisième ordre............ 3
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque de fruits secs...... 3

CLASSE XIII.

Pour la plus grande et la meilleure collection de vins provenant de vignes cultivées dans les Etats du Golfe, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence. $20
Idem, deuxième ordre............ 10
Idem, troisième ordre............ 5
Pour le meilleur specimen de vin provenant d'une espèce quelconque de raisin ou d'autres fruits............ 5

CLASSE XIV.

Pour la plus grande et la meilleure collection de liqueurs fabriquées dans les Etats du Golfe, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence............ $10
Idem, deuxième ordre............ 5
Idem, troisième ordre............ 3
Pour le meilleur specimen d'une liqueur quelconque provenant d'une seule espèce de fruits............ 3

CLASSE XV.

Pour le plus grand et le meilleur déploiement de fleurs coupées, en prenant en considération l'étendue, la variété, l'excellence et la symétrie. $5
Idem, deuxième ordre............ 3
Idem, troisième ordre............ 2

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 28.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No.5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Danubine.

DIVERS.

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE
En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 58 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 87 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 18 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 63 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
1juin—1a J. C. POTTS, Secrétaire.

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
EDGAR LARUE.
11 juil 75—1an

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,
Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgelewitz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No 134 de la rue Baronne,
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Boemer, propriétaire du magasin de sellerie du No 981 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Nagasins.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 288 rue du Camp.
A. J. Wickes, 103 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 69 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 232 rue Villeré.
George Stenernagel, 158 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 102 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 96 rue Galennie.
Capt. Jas. A. Sylvester, 340 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 241 rue Magazins.
Mme E. Sieurandt, sage-femme, 124 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Theisman, grocer, 384 rue des Magazins.
18 mars—1an.

Wm. H. SHEPARD,
166......RUE DU CAMP......166

Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong.

Patente du 13 octobre 1874.

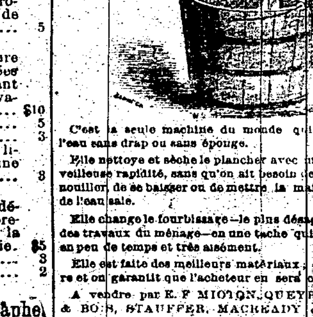

C'est la seule machine du monde qui prend l'eau sans drap ou sans éponge.

Elle nettoye et sèche le plancher avec une merveilleuse rapidité, sans qu'on ait besoin de s'agenouiller, de se baisser ou de mettre la main dans de l'eau sale.

Elle change le fourbissage—le plus désagréable des travaux du ménage—en une tâche qui se fait en peu de temps et très aisément.

Elle est faite des meilleurs matériaux, elle dure et on garantit que l'acheteur en sera content.

A vendre par E. F. MIOTON, QUEYROUZE & BOS, STAUFFER, MACREADY & CO. RICE BROS & CO., W. C. SHEPARD & CO., SAMUEL E. MOORE, BRIGGS, PAYNE & CO., SCHMIDT & ZIEGLER et un grand nombre d'autres maisons. 22mai—3m

Guérison gratuite des crises!!!

TOUTE personne atteinte de crises est priée de s'adresser au Dr PRICE, qui lui enverra une bouteille de son remède, par express, GRATIS!

Les seuls frais sont ceux de l'exprès, lesquels, vu l'étendue de mes affaires, se montent à peu de choses.

Il étudie

Les crises ou l'épilepsie

depuis nombre d'années; il garantit que son remède opèrera une guérison.

Ne manquez pas de lui en demander une bouteille; elle ne vous coûtera rien

Et vous Guérira,

quelque opiniâtre que soit le mal, quel que soit le nombre de remèdes que vous ayez essayés en vain.

Il envoie les circulaires et les témoignages

Avec la bouteille.

Donnez votre adresse, votre bureau de poste etc. et

Adressez votre demande au

Dr. CHAS. T. PRICE,
67 William street, New York.
20 fév—1an

L. GIROT,
Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT; belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps. 18 nov—1 an

JOS. DAVID,
127 Vieille Levée en Decatur,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, etc., etc.

En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations 1 nov—1 an

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c., &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olive.

Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, Havre et Bordeaux.
29 sept—1an

Pharmacie E. Deléry,
BAIE ST. LOUIS, Miss.

Mr. E. DELERY a l'honneur d'annoncer à ses clients de la Baie, ainsi qu'aux villégiateurs, qu'il vient de renouveler son assortiment de médicaments et que, à la suite d'arrangements pris avec la célèbre maison McLEAN, de St. Louis, Mo., il tient en dépôt un lot complet de tous les médicaments patentés, du Dr. J. H. McLEAN, tels que: son cordial fortifiant et dépurateur du sang, ses pilules universelles, son candi vermifuge, son baume à l'huile volcanique, &c., &c.

N. B.—On trouvera également à la pharmacie E. Deléry des articles de toilette, tels que: Savonettes, brosses à dents, pommades, peignes, poudre pour dames, eau de Cologne, &c., &c., et pour messieurs, Cigares de la Havane et du Paya, tabac à fumer, papier à cigarettes, cigarettes, &c, &c., &c. Le tout à des prix modérés.
11avril

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la Banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Victor Maignan, W. B. Schmidt,
L. F. Générès, A. Bonnecaze,
B. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
15 fév—1an

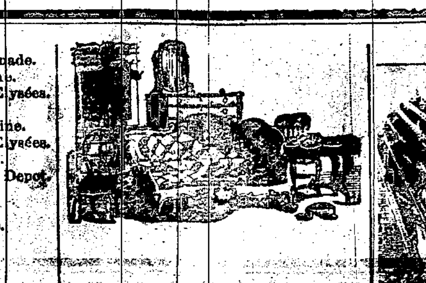

Jos. B. Hubbard

FABRICANT

ET

MARCHAND

DE

MEUBLES

TAPISSERIE,

MATELAS,

OREILLERS,

TRAVERSINS,

en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises. Tables, Lavabos. &c., qui se trouve dans le Sud.

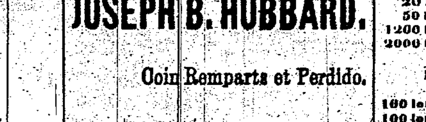

JOSEPH B. HUBBARD.

Coin Remparts et Perdido.

Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.

Plumes d'oies vivantes.

Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD

Fabricant et Marchand,

De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.

MATELAS A RESSORTS.

ECHELLES DOUBLES,

Les meilleurs ressorts pour Matelas.

Ample satisfaction garantie.

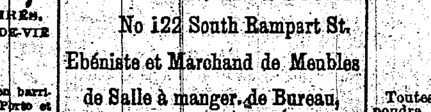

JOSEPH B. HUBBARD

No 122 South Rampart St.

Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.

Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.

Conditions: Comptant

JOS. B. HUBBARD,

122 Remparts, coin Perdido.

9juil—1an

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à $502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans.

Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
15mai

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
23avril No 71 rue Tchoupitoulas.

Avez-vous besoin d'argent ?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGON,
19 fév—1 an 1.1.1, coin Dauphine et St-Louis

VENTES JUDICIAIRES.

A. Lafargue & Co. vs. Gustave Sabatier.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,581—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au Deuxième District de cette ville, de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, du Maine et de Chartres, mesurant quarante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve et des héritiers de feu Antoine Boudousquié, suivant acte et rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 mai 1850.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
11juil— Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Alfred Sarran vs. Anaclet d'Hebecourt.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 7816. En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI (7) sept août 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson et des Ursulines et le Chemin du Bayou, mesurant quarante pieds de face à la rue Claiborne, quatre-vingt seize pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur de la lettre A à la lettre B du côté de la rue des Ursulines soixante seize pieds six pouces trois lignes de profondeur du côté du Chemin du Bayou, de là s'élargissant sur une ligne oblique courant de la rue Robertson, trente-et-un pieds deux pouces deux lignes; de là, ayant une seconde profondeur de trente trois pieds dix pouces trois lignes sur une longueur totale derrière de soixante-douze pieds six pouces six lignes. Le tout conformément au plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, daté du 27 octobre 1856.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
11juil—6t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Ed. F. Stockmeyer & Co. vs. H. Hirschburg.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 6567—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er juillet 1875, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, vingt (20) de juillet 1875, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

L'installation du magasin situé No 172 rue du Canal, dans le Premier District de cette ville, aussi un hangar en bois dans la cour, derrière.

Et à 5 heures P. M., à mon entrepôt, Nos 22 et 25, rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville,

Les marchandises, articles de Modes et Nouveautés, transportés du magasin susdit.

Le tout saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus et suivant inventaire déposé en mon Bureau pour recours.

EUGENE WAGGAMAN,
4juil—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DES—
Marchands de la Nlle-Orléans.
104......rue du Canal......104

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875 y compris les risques non expirées de l'année précédente:		
Sur risques de feu	$369,621 05	
Sur risques de mer	52,556 10	
Sur risques de rivières	55,982 08	
Total des primes		$578,160 23
En moins, primes non expirées		121,468 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875		$556,692 23
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$227,344 41	
Sur risques de mer	47,752 44	
Sur risques de rivières	52,344 65	
	$327,476 50	
Taxes	55,609 18	
Réassurances et primes remboursées	26,519 72	
Dépenses et quinze pour cent refaction moins intérêt	54,930 07	
		$464,250 67
Profit		$102,441 56
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Propriétés foncières	$252,514 12	
Bons de la ville	216,110 60	
Actions de banques, chemin de fer et autres	74,811 50	
Billets garantis par hypothèque et gages	327,279 85	
Effets à recevoir	88,917 00	
Primes en voie de recouvrement	94,404 73	
Bons de l'Etat	650 00	
Actions d'assurance	19,124 46	
Actions du Valette Dry Dock Comp	10,400 00	
Bons hypothécaires du Turner's Association	20 6 00	
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00	
En caisse	108,587 29	
	$1,222 899 56	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:
P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.
16juin—1an

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875:

Primes d'incendie	$201,208 60	
Primes de mer	42,344 83	
Primes des rivières	112,114 32	$355,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées.		276,187 74
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$69,347 66	
Sur risques de mer	15,447 32	
Sur risques de rivières	55,553 91	$140,348 89
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c.	73,705 33	214,054 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital		$62 133 12
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$43,674 01	
Prêts sur bons et hypothèques	55,943 33	$99,617 34
Prêts sur actions, sur demande	137,429 58	
Argent en banque	63,099 96	200,529 54
Propriétés foncières		118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		158,581 50
Primes en voie de recouvrement, compte d'affaires en suspens, &c.		87,814 11
Total de l'actif		$610,301 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dividende.

DIRECTEURS.
Thomas A. Adams, Sm'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe, R. B. Post,
Edward Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
George W. Sentall, A. Levi.
24mai

Guérison de la Consomption,

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai

Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai

$1000.00

dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai une fois, gratis, à la personne qui me le fera demander.

Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obligez

Votre serviteur,
Dr. T. F. BURT,
20 fév—6m. 69 William Street, New-York

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures.
3mars—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

PROPRIETE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Ilet de prix dans la rue Claiborne.
Subdivisé en 24 terrains.
Vente au gré des acheteurs.

Dans l'affaire
Charles Case, receveur du First National Bank Cour de Circuit des Etats-Unis, District de la Louisiane.

Dossier No 7344.

Vente à l'encan, à longs termes.

PAR NASH & HODGSON, W. L. Hodgson, encanteur—Bureau No 5 de la rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1875, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, en cette ville—en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Woods, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District de la Louisiane—en date du 5 juin 1875, dossier de la Cour No 7344, dans la susdite affaire, il sera vendu, à l'enchère publique—

CET ILET DE TERRE, DE PRIX, situé dans le Troisième District de cette ville, îlet No 25, compris entre les rues Claiborne (jadis St-Avid) Derbigny (jadis Prosper), Union et Bagatelle ou Bourbon—subdivisé en 24 terrains qui ont les dimensions suivantes:

Les terrains Nos 1 à 10, inclusivement, ont chacun environ 30 pieds 11 pouces d'ligne de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Claiborne et Bagatelle et le terrain No 10 forme l'angle des rues Claiborne et Union.

Les terrains No 11 et 12 ont chacun 35 pieds 1 pouce de face à la rue Union sur une profondeur de 164 pieds 11 pouces 2 lignes.

Les terrains No 13 et 14 ont chacun 35 pieds 1 pouce de face à rue Bagatelle, sur une profondeur de 164 pieds 11 pouces 2 lignes.

Les terrains Nos 15 à 24, inclusivement, ont chacun environ 30 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain No 15 forme l'angle des rues Derbigny et Bagatelle; le terrain No 24 forme l'angle des rues Derbigny et Union. Le tout plus ou moins, entre lignes parallèles, au pied américain, d'après un plan dressé par Chas. A. De Armas, architecte, daté du 17 juillet 1875, et exposé actuellement à la Bourse d'encan St. Charles.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt, toutes les clauses d'usage—hypothèque spéciale, privilège de vendeur et honoraires d'avocat. 10 pour cent sur tous les paiements qui devront être payés comptant. Les acquéreurs pourront payer le tout comptant.

Les actes de vente, y compris toutes les taxes dues et payables en 1875, pardevant Andrew Hero Jr., notaire public, aux frais des acquéreurs. 18juin—13,20,27juin—4,11 juil au 17 juil.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville)

Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et importateur de
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc—1an Nouvelle-Orléans.

Maison établie en 1836.
CASSIDY & MILLER,
Voiliers.

Et agents pour la vente du Duck en coton, Au No 95 de la rue du Camp, près la rue Poydras.

Fabricants de tentes, stores, rideaux de galeries, etc., etc.

Nous avons constamment des tentes, des prélarts, des couvertures de drays et de wagons—de toutes les grandeurs et qualités; un grand assortiment d'étoffes unies et fantaisies pour tentes, etc., etc.

Nous avons et faisons sur commande des drapeaux de toutes les nations et des drapeaux de fantaisie, de belles bannières en soie pour les organisations militaires et autres.

Nous vendons, en gros et en détail, du bunting américain et français de toutes les couleurs, pour drapeaux et couvrons les malles.

RÉPARATIONS PROMPTES.

Notre expérience de près de 40 ans est, nous l'espérons, la meilleure garantie d'un bon travail Nos prix sont raisonnables. S'adresser par la poste, à la boîte No 1979.

CASSIDY & MILLER,
Au No 95 de la rue du Camp,
4 avril—3m près Poydras.

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux, et ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes, et si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public, et j'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison qui lui ont fourni les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rue Magasins et Thalie, Nlle-Orléans, Lne.
7nov—1an

GERMANIA INSURANCE COMPANY.
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE.
NLLE-ORLEANS,
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOPZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:
J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormaehlen,
H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voelkel,
C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vatter,
P. W. Dielmann, H. Bedwitz, J. J. Weckerling
A. Gaiser, L. Rider, J. A. Webert,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.
8 juin—1 an

ZEUVIEME ETAT ANNUEL
—DU—
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,
37......Rue Carondelet......37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie	$380,072 88	
Sur risques de rivières	221,229 78	
Sur risques de mer	44,116 41	$645,419 99
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875	$ 89,742 00	
Primes remboursées	9,525 50	99,267 50
Montant net des primes		$535,752 49
PERTES PAYÉES, SAVOIR:		
Sur risques d'incendie	$134,867 30	
Sur risques de rivières	126,452 58	
Sur risques de mer	8,320 63	$269,170 53
Réassurances	14,399 62	
Réfaction (rebate)	15,492 81	
Taxes d'Etat et de Ville	22,618 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences	52,899 81	
Profits et pertes	15,031 40	$390,582 63
Balance		$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054 67
		$250,224 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû		110,000 00
Bénéfices net		140,224 53
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements		23,094 58
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4		$117,130 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse	$ 894,493 15	
Comptes en voie de recouvrement	50,328 47	
Effets à recevoir, pour prets sur actions et bons	522,923 04	
Effets à recevoir à courtes échéances	86,011 45	
Actions de banques et autres actions	218,103 55	
Actions de chemins de fer de la ville	79,349 66	
Bons de la ville et autres bons	110,681 46	
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00	
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 00	
Propriétés foncières	60,135 00	$1,486,215 88
PASSIF:		
Capital	$1,100,000 00	
Réserves pour risques non expirés	89,742 2	
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,655 23	
Casuel (surplus)	118 818 65	1,486,215 88

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 25 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($171,769 88) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD,
THOS. F. WALKER, Secrét., Vice-Président.

DIRECTEURS:
Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, E. Lyon,
Samuel E. Moore, Wm C. Raymond,
J. T. Warren, James S Prestidge
R. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. R. Wheelock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm J. Behan,
B. F. Eshleman.
22mai—1a

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. — Alex. Levy, encanteur, salle d'encan No 8 de la rue de Chartr & MERCREDI, 14 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, un grand assortiment choisi de marchandises sèches étrangères et américaines, lingerie, "notions," bonneterie, etc.

—A 11 heures du matin—

(1) Une caisse drap noir, simple et double largeur

Conditions à la vente. 14 juil—

PAR O. VALETON,

Pois vache!! Pois vache!!

PAR O. VALETON, Encanteur—SAMEDI 17 juillet, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'entrepôt, rue Commerce, entre les rues Lafayette et Girod,

500 sacs Pois vache, plus ou moins.

Conditions—Comptant. 14 juillet—

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président

M. RENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-dessus et alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Commune et Baronne.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1875.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Dividende payable sur les anciennes actions seulement.

LE 15 du courant, à une réunion des directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de six piastres par ancienne action de la compagnie—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 5 juillet.

Les livres de transfert, pour les anciennes actions, seront fermés du 25 du courant au 5 juillet inclusivement.

W. S. BROWN,
20 juin—1m Trésorier.

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes............ 234
Femmes............ 55—soit 289

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes............ 136
Femmes............ 56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bausset, ainsi que messieurs Jas et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873		$ 77 65
Reçu en 12 mois (bal et cotisations)		2,287 75—$24

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droite à 247 logements et 494 repas	$ 185 40
Secours en argent à divers nécessiteux	43 70
Aux inondés de la Louisiane	50 00
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180 00
Location du bureau, employé	1,112 55
Annonces, imprimés	76 55—1651 60
En caisse aujourd'hui, 12 décembre 1874	813 80

J. B. MONDIEGT
Secrétaire.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA SITUATION
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires, le Vendredi 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escompte	$1,215,377 24
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	22,888 [illegible]
Dû par des agents de rachat et de réserve	53,115 17
Dû par d'autres banques nationales	26,357 80
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	25,362 97
Propriété foncières, meubles et installations	151,548 75
Primes payées	55,000 00
Echanges pour le Clearing House	356,561 64
Billets d'autres banques nationales	52,429 00
Petite monnaie, y compris les nickels	3,046 90
Espèces, y compris des billets du Trésor payables en or	16,739 43
Billets, legal tender	355,442 00
Cinq pour cent, fonds de rachat	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis autres que le fonds cinq pour cent de rachat	5,000 00
Total	$4,292,231 98

PASSIF.

Capital	$800,000
Surplus	35,156
Billets de banque nationale, non payés	560,000 00
Dividendes non payés	9,280 55
Dépôts individuels	1,757,645 60
Dû à d'autres banques nationales	41,175 57
Dû à des banquiers et des banques d'Etat	70,990 36
Total	$3,292,231 98

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit ta exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 janvier 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:
BARMON DOANE,
ALF. MOULTON,
SAM'L FRIEDLANDER.
Directeurs
12 janv—

Banque Nationale de l'Union,
A LA
NOUVELLE-ORLEANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires le
JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$717,305 60
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	306,655 03
Dûs par des agents de rachats et de réserve	60,057 09
Dû par d'autres banques nationales	950 60
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,894 59
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,870 13
Dépenses courantes et taxes payées	25,816 7
Echanges pour le Clearing House	255,056 1
Billets d'autres banques nationales	20,075 00
Petite monnaie y compris les nickels	218 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	3,557 43
Billets legal tender	126,206 00
Total	$2,155,969 94

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Autres profits non divisés	42,020 06
Billets de banque nationale non rachetés	449,357 00
Dividendes non payés	4,418 80
Dépôts individuels	770,694
Certificats de dépôts payables sur demande	4,731 5
Dû à d'autres banques nationales	521 90
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	387,437 29
Total	$2,158,969 94

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact. JAS. CHALARON, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi ce 12 janvier...

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 11 Juillet 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Argongue Philippe
Arnaud Louis Auguste 2
B
Baraona Francisco
Barthet Jean
Biagio Giffoni
Browen John
Buonano Giannario
Bugno Stefano
C
Caprez John
Carovello Raffaele
Caruaro Giuseppe
Crapaso Giaudino
Chapa Monsieur
Cipriani Lorenzo
Civiotto Domenico
D
De Lecumbaxxi Juan Antonio
E
Escaig Joseph
Estebandt Louis
F
Fumaroro Agostino
Favarolo Rosario
Ferrer Gabriel
G
Gerbas Ferdinando
Gerbase Vicenzo
Gelsi Geronimo del Co
H
Hernandez Juan Perez
I J
Iglesias Emilio
Jouando Joan
L
Lamasson Mathieu
Lecourt A
Lacaze Edouard
L'Estrade Emile
Lloveros Jaime
Longuo Felix
M
Mabe Joseph A
Matz Mr
Mancel Mons
Marx Achile
Marchan Jern
Monazzi Joseph
Moreau Etienne
N
Nufrio Pedro
P
Palmisano Giuseppe
Panzera Giuseppe
Pasalero Lorenzo
Paguin Monsieur
Paupulus Charles
Payase Jean Marie
Pujol André
R
Ramon D
Rollo Gio Batta
Raysseignier Louis
Russo Felice
Ruty F
S
Spano Bartolo
Spano Salvatore
Tobilicci Giovanni
Suari A
T
Tusson F L
U
Umeno Antonino
Z
Zacchario Francisco

LISTE DES DAMES.

C
Caselar Odile Mrs
Courbebaisse Gouchen Wid
Curian Widow Mrs
D
Dupuy F Mrs
Dor Eugène Mrs
G
Gauday Widow
L
Lavigne Mrs
Lunnir Irma Mrs
P
Prosper Sabine Mrs

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.